



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 31 MARS 2017

Ordre du jour :

- 1) Point sur les locations ou achats de matériel pour les concours :
 - a. Vaisselle plastique interdite pour 2020.
 - b. Gobelets pré-dosés de chocolat.
- 2) Sortie de club en juillet.
- 3) Fête de quartier de Messy du 03 juin 2017.
- 4) Chevalets pour les arcs à poulies lors des concours : achat ou fabrication ?
- 5) Date du concours salle Arc Club Clusien de décembre.
- 6) Discussion sur les statuts.
- 7) Questions diverses :
 - i. Foire de la Roche.
 - ii. Séances du mardi au terrain.
 - iii. Comptabilisation des scores si 2 départs à un même concours.
 - iv. Sébastien VERNE de Bonneville.
 - v. Cadeaux concours.
 - vi. Nouveaux au club pour 2017-2018.
 - vii. Dominique DEPOILLY et 3^{ème} DRE.
 - viii. Points sur les T-Shirts.

Présents : Le président, le vice-président, le secrétaire, La secrétaire adjointe, Le trésorier, la trésorière adjointe, Laurent (responsable du matériel).

Excusé : Jean-Claude (membre d'honneur).

Ouverture : La séance est ouverte à 18h41.

I) Point sur les locations ou achats de matériel pour les concours.

Il est apparu des textes qui vont interdirent aux associations de se servir de vaisselle plastique jetable et cartons lors de leur manifestations, ceci afin de limiter les déchets des containers tout-venant. Il faut donc penser à l'avenir. Après discussion entre membres, Hervé se charge de faire faire des devis pour l'achat de 1000 gobelets Ecocup qui serviront de cadeau de bienvenue au concours salle de décembre prochain. Il faut aussi commencé à regarder pour les touillettes que l'on peut trouver en bois et les couverts et assiettes.

Hervé se renseigne aussi sur les gobelets pré-dosés (quantité / date de péremption) ou les dosettes en sachets. Il y aurait un magasin pour professionnels sur Sallanches qui permettrait au particulier ou association de se fournir chez lui. Tout ceci est fait pour anticiper les textes législatifs.

II) Sortie de club en juillet.

Jean-Jacques a prospecté du côté de la Mûre pour la sortie prévue le 22 et 23 juillet prochain. Il s'avère que malheureusement, les couchages individuels dont nous aurions pu bénéficier, sont déjà pris à cette date. L'idée reste pour la saison prochaine.

Pour cette saison, Jean-Jacques propose donc de changer le lieu de la sortie pour Ancône. Il y a un concours ce weekend là. Le dimanche matin, il y a un marché artisanal. Dans les alentours il y a, village avec château, ferme aux crocodiles, musée de l'aviation, nougat. A Ancône, l'hôtel B&B propose des chambres à 55€ sans pouvoir les annuler ou à 69€ avec annulation possible. Sinon il y a à Rochemaure, village voisin, l'hôtel le Médiéval avec des chambres à 89€.

Il faut encore se renseigner pour l'organisation et lieux de banquets...

Grégory est chargé de faire un mail pour savoir rapidement qui seraient intéressés par cette sortie pour réserver les chambres en ajoutant aux archers habituels, Ethan, Céline, Richard, Johan, Thomas, Adrien, Baptiste, Patrick et Stéphane.

III) Fête de quartier de Messy du 03 juin 2017.

L'année dernière, l'Arc Club Clusien a participé à la fête de quartier de Messy, à Cluses. Cette année, il est de nouveau sollicité pour cette occasion. Dominique D, Carine, Christian, Maximilien, Hervé, Laurent et Jean-Jacques sont d'accord et déjà d'accord pour y participer. Jean-Jacques confirmera donc la participation du club à cette manifestation.

IV) Chevalets pour les arcs à poulies.

Jean-Jacques présente quelques plans de chevalets. Les nôtres commencent à avoir un certain âge et présentent l'inconvénient d'avoir un bâti derrière les blasons lors des concours, ce qui pose problème pour les arcs à poulies. Au vu des prix, il faudrait que le club en fabrique quelques uns (5 ou 6) pour le prochain concours. Demander à Christian de faire un schéma métré exacte pour le positionnement des blasons sur paillons ou sur stramites, et par rapport au sol.

Une fois les dimensions connues pour la fabrication des chevalets, Jean-Jacques se propose pour la découpe du bois à l'usine, le montage et la peinture se fera au terrain sous la direction de Laurent.

V) Date du concours salle.

Fabrice représentera l'Arc Club Clusien, en remplacement de Jean-Jacques, à la réunion des présidents de club. Il sera demandé à quelle date le club désire faire son concours salle. Le bureau a pris la décision que ce sera le 09 et 10 décembre 2017.

VI) Discussion sur les statuts.

Grégory présente les modifications qu'il a apportées aux statuts du club après relecture de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901. Bien sûr tous les membres du bureau peuvent faire des remarques et apporter leur point de vue. Grégory transmet par mail ces 2 textes de loi aux membres du bureau au cas où il aurait omis une obligation ou une précision. Pour le moment, le gros point restant à traiter est la rédaction des fiches de fonction présentant les charges de chaque membre du bureau, qui seront à annexer aux statuts. Dominique S. se propose de faire cette rédaction.

VII) Questions diverses.

- Le CD74 demande quels clubs seraient présents à la foire Internationale Haute-Savoie Mont-Blanc de La Roche sur Foron qui se déroulera du 28 avril au 8 mai 2017. C'est une occasion de se faire connaître auprès du public. Jean-Jacques demande qu'un appel soit fait aux archers.

- Il est rappelé que les séances du mardi soir au terrain de la Maladière sont réservées aux adultes débutants.
- Il était question que lorsque des archers participaient à un concours en faisant plusieurs départs, seul le premier score compterait pour le classement du concours (ce qui était déjà le cas) mais aussi pour le classement national. Cette idée de point de règlement a été abandonnée.
- Sébastien VERNE de Bonneville, désire intégrer l'Arc Club Clusien dès que possible. Les membres du bureau donnent leur accord. A lui de faire une lettre au président de son club pour demander la libération de sa licence et de la signaler comme « transférable » auprès de la FFTA. Une fois ces démarches faites, il pourra intégrer le club de Cluses dès que Jean-Jacques aura repris la licence. Il est convenu qu'aucune cotisation ne lui sera demandée pour la fin de cette saison.
- Pour les cadeaux du concours de cet été, Jean-Jacques propose de profiter de la foire au vin de chez Carrefour avec un carton acheté, un gratuit. Le bureau est d'accord.
- Grégory fait remonter le fait qu'il se demande s'il faudra accepter de nouveaux débutants la saison prochaine car effectivement, ceux-ci tirent à des distances de plus en plus lointaines mais il y a toutes les bases à reprendre et il y a risque de blessure. Bien entendu, tout dépend du nombre d'archers qui resteront de cette saison.
- Dominique DEPOILLY a annoncé, par l'intermédiaire de Grégory, qu'elle ne sera pas présente pour la 3^{ème} manche de DRE le 25 juin.
- Grégory annonce qu'il récupère les T-Shirts sublimés le dimanche 02 avril. Il donne la facture au président pour qu'il fasse le chèque pour l'Imprimerie St Jeoirienne d'un montant de 614,88€. Il en profite pour donner l'ensemble de la somme qu'il a récupérée et annonce qu'il reste à Jimmy CROSSIN et Pascal HERITIER de régler leurs achats.

Clôture de la séance à 20h59.

La date de la prochaine réunion de bureau est le 19 mai à 18h30.

La suivante sera le 16 juin à 18h30.

Les 2 se passeront à la Cour Neuve à Cluses.

Le Secrétaire : G. Turbelin

